

L'économie sociale, ancrée en région Centre

Pascal Connin, Insee Centre

Avec 8 300 établissements employant 78 000 salariés en 2006, l'économie sociale est une force prégnante du paysage économique régional. Elle représente près d'un salarié sur dix et 11 % des établissements employeurs de la région. Les trois quarts des salariés relèvent du monde associatif, fortement représenté dans les secteurs de l'action sociale et de l'éducation. Les emplois de l'économie sociale sont plus souvent féminins et à temps partiel.

Une charte commune pour un ensemble économique hétérogène L'économie sociale regroupe des structures économiques partageant des principes fondateurs définis dans une charte commune publiée en 1980 : fonctionnement démocratique, liberté d'adhésion, but non lucratif (non-appropriation individuelle des excédents financiers) à l'exception des sociétés coopératives, dimension humaine au centre de la finalité des entreprises. Ces principes garantissent une certaine stabilité des entreprises de l'économie sociale. Ils permettent à chaque sociétaire d'avoir une voix égale aux autres (quel que soit son apport financier) et donc d'être décideur dans les orientations prises par sa structure. Le champ de l'économie sociale est construit à partir d'une liste de catégories juridiques, puis de l'exclusion de certaines activités réputées hors champ. Les structures de l'économie sociale ainsi définies sont ensuite réparties en quatre familles : coopératives, mutuelles, associations et fondations.

Une proportion d'établissements employeurs supérieure à la moyenne nationale

L'économie sociale compte 8 260 établissements en région Centre, qui représentent 10,7 % de l'ensemble de l'économie hors agriculture, soit 1,2 point de plus que la moyenne nationale.

Les 77 847 salariés de ces établissements pèsent à hauteur de 9,6 % dans le total régional, un chiffre proche de celui constaté en métropole (9,8 %). L'économie sociale équivaut à 8,4 % de la masse salariale régionale, une proportion supérieure de 0,3 point à celle de la France mais nettement inférieure à celles des régions Basse-Normandie, Pays de la Loire, Languedoc-Roussillon, Poitou-Charentes ou Bretagne pour lesquelles ce poids varie entre 11,0 % et 12,5 %.

Répartition des établissements et des emplois de l'économie sociale au 31.12.2006

Famille	Établissements employeurs			Salariés		
	Nombre	Part en %	Part nationale en %	Effectifs	Part en %	Part nationale en %
Coopératives	1 012	12,3	10,8	12 989	16,7	13,8
Coopératives de crédit	734	8,9	2,0	8 486	10,9	2,8
Coopératives agricoles	170	2,1	6,8	2 831	3,6	7,8
Coopératives de production	31	0,4	0,7	430	0,6	1,1
Coopératives autres	77	0,9	1,3	1 242	1,6	2,1
Mutuelles	322	3,9	3,4	5 465	7,0	5,4
Organismes régis par le Code de la mutualité	200	2,4	2,2	3 256	4,2	3,4
Organismes régis par le Code des assurances	122	1,5	1,2	2 209	2,8	2,0
Associations	6 884	83,3	85,3	57 440	73,8	78,1
Social	1 089	13,2	14,9	28 903	37,1	35,1
Éducation	677	8,2	9,7	9 846	12,6	15,9
Santé	122	1,5	1,8	2 209	2,8	5,7
Sport	1 552	18,8	15,8	2 196	2,8	3,1
Cultures et loisirs	857	10,4	12,1	1 243	1,6	2,4
Hébergement et restauration	250	3,0	2,5	902	1,2	1,4
Transports	119	1,4	1,2	268	0,3	0,4
Services aux entreprises	408	4,9	4,0	3 529	4,5	3,3
Autres secteurs	83	1,0	1,2	501	0,6	0,8
Non classé	1 727	20,9	22,1	7 843	10,1	10,0
Fondations	42	0,5	0,5	1 953	2,5	2,7
Ensemble des familles de l'économie sociale	8 260	100,0	100,0	77 847	100,0	100,0

Source : Insee, Clap 2006

Les plus grosses entreprises en région Centre en 2006 (entreprises encore actives en 2008)

Nom de l'entreprise	Activité	Implantation en région Centre	
		nombre d'établissements	nombre de salariés
Coopératives			
Crédit agricole mutuel Centre Loire	Activités financières	95	1000 à 2000
Crédit agricole mutuel Val de France	Activités financières	115	1000 à 2000
Crédit mutuel du Centre	Activités financières	80	1000 à 2000
Banque populaire Val de France	Activités financières	103	1000 à 2000
Caisse d'épargne et de prévoyance Loire-Centre	Activités financières	124	1000 à 2000
Mutuelles			
Mutualité Indre-et-Loire	Activités financières	30	500 à 1000
Crama Paris Val de Loire (Groupama)	Activités financières	5	500 à 1000
Mutuelle nationale des hospitaliers et des personnels de santé	Santé	5	500 à 1000
Thelem assurances	Activités financières	11	250 à 500
Sphéria Val de France	Activités financières	2	250 à 500
Associations			
Association d'action et d'insertion sociale (ANAI)	Action sociale	21	500 à 1000
Pupilles de l'enseignement public 18	Action sociale	19	500 à 1000
Association Interdépartementale pour le Développement des Actions en faveur des Personnes Handicapées et Inadaptées (AIDAPHI)	Action sociale	32	500 à 1000
ADPEI les papillons blancs	Action sociale	23	500 à 1000
ADAPEI les papillons blancs du Loiret	Action sociale	20	500 à 1000
Fondations			
Fondation orphelins apprentis d'aveugle	Éducation	4	500 à 1000
Fondation Leopold Bellan	Action sociale	4	200 à 250
Fondation Amipi-Bernard Vendre	Action sociale	2	200 à 250
Fondation Texier Gallas	Action sociale	8	200 à 250

Source : Insee, Clap 2006

Les trois quarts des emplois de l'économie sociale dans les associations

Les associations occupent une place prédominante dans l'économie sociale. Au nombre de 6 884, elles représentent 83,3 % des établissements employeurs et 73,8 % des salariés de l'économie sociale, soit toutefois respectivement 2,0 points et 1,9 point de moins que la moyenne métropolitaine. Par rapport au niveau national, la présence des associations sportives est plus forte en région Centre (+ 3,0 points).

Les secteurs de l'action sociale et de l'éducation emploient plus des deux tiers des effectifs salariés des associations en 2006 et près de la moitié de ceux de l'ensemble de l'économie sociale. En termes d'effectifs, la plus importante est l'Association d'action et d'insertion sociale (ANAI) dont la vocation est de favoriser le développement, l'épanouissement intellectuel et physique, l'insertion sociale et professionnelle des personnes handicapées mentales ou dépendantes.

Plus d'un tiers de la masse salariale générée par les coopératives de crédit

En région Centre, les coopératives sont au nombre de 1 012. Elles représentent 12,3 % des établissements employeurs et offrent 12 989 emplois, soit 16,7 % des emplois salariés de l'économie sociale en 2006. Ce poids des coopératives dans l'économie sociale est plus important qu'au niveau national : + 1,5 point pour les établissements et + 2,9 points pour les effectifs salariés.

Les coopératives de crédit procurent 8 486 emplois salariés, soit plus d'un emploi sur dix de l'économie sociale. Près des deux tiers des emplois des coopératives relèvent des activités financières, avec comme premiers employeurs le Crédit agricole, le Crédit mutuel, la Banque populaire et la Caisse d'épargne. Les coopératives d'activités financières concentrent 35 % de la masse salariale de l'économie sociale régionale, près de 16 points de plus que la moyenne nationale.

Les autres coopératives rassemblent de façon hétérogène des structures faiblement représentées comme les Sociétés civiles d'intérêts collectifs (SCIC), les coopératives d'habitation HLM et de transports, et des structures plus nombreuses comme les coopératives de consommation. Au total, elles procurent 1 242 emplois salariés.

Poids des rémunérations brutes des salariés de l'économie sociale dans l'ensemble de l'économie

	Coopérative	Mutuelle	Association	Fondation	Total économie sociale		Hors économie sociale	
	Centre	Centre	Centre	Centre	Centre	France	Centre	France
Industries agricoles et alimentaires	4,6	0,0	0,0	0,0	4,6	5,6	95,4	94,4
Industrie des biens de consommation	2,5	0,0	0,0	0,0	2,6	0,9	97,4	99,1
Industrie automobile	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,1	100,0	99,9
Industries des biens d'équipement	c	c	0,0	0,0	0,4	0,2	99,6	99,8
Industries des biens intermédiaires	c	0,0	c	0,0	0,1	0,4	99,9	99,6
Énergie	c	0,0	0,0	0,0	c	0,2	c	99,8
Construction	c	0,0	c	0,0	0,3	0,9	99,7	99,1
Commerce	2,6	0,5	0,0	0,0	3,1	2,2	96,9	97,8
Transports	0,1	0,0	0,6	0,0	0,7	1,1	99,3	98,9
Activités financières	35,0	16,9	0,3	0,0	52,1	28,5	47,9	71,5
Activités immobilières	0,4	0,0	c	c	c	0,6	c	99,4
Services aux entreprises	0,2	c	3,2	c	3,4	2,3	96,6	97,7
Services aux particuliers	c	c	11,2	0,1	11,4	10,2	88,6	89,8
Éducation, santé, action sociale	0,0	0,5	20,8	1,1	22,4	24,9	77,6	75,1
Administration	c	0,0	6,2	c	6,2	6,6	93,8	93,4
Total	2,0	0,8	5,4	0,2	8,4	8,1	91,6	91,9

c : données confidentielles

Source : Insee, Clap 2006

Les mutuelles souvent liées à de grands groupes

Avec 5 465 salariés, les mutuelles représentent 7,0 % des emplois de l'économie sociale (1,6 point de plus qu'au niveau national). Elles dépendent souvent de grands groupes, contrairement aux autres familles de l'économie sociale. Comme pour les coopératives, le poids du domaine des activités financières exprimé en masse salariale est important : 16,9 %, près de deux fois la moyenne nationale.

Les fondations : moins de 2 000 emplois

Au nombre de 42, les fondations en région Centre comptent un peu moins de 2 000 salariés. Elles interviennent principalement dans les domaines de l'action sociale et de l'éducation. Le poids des fondations dans l'économie sociale en termes d'établissements employeurs est identique à la valeur nationale (0,5 %) et très comparable en termes d'effectifs salariés (2,5 %, soit 0,2 point de moins qu'en métropole).

La quasi-totalité des fondations de la région (41) sont situées dans l'un des trois départements les plus peuplés (Loiret, Indre-et-Loire, Eure-et-Loir).

Les catégories socioprofessionnelles dans les familles de l'économie sociale (en %)

Catégories socioprofessionnelles	Coopératives	Mutuelles	Associations	Fondations	Ensemble économie sociale du Centre	Ensemble des salariés du Centre	Ensemble économie sociale de la France
Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	0,2	0,9	0,2	0,2	0,3	0,5	0,2
Cadres et professions intellectuelles supérieures	17,8	17,0	14,2	7,6	14,8	13,8	16,9
Professions Intermédiaires	40,6	36,7	30,6	36,1	32,8	22,2	33,2
Employés	25,3	43,5	40,1	29,4	37,6	31,9	36,8
Ouvriers	16,1	1,9	14,9	26,7	14,5	31,6	12,9
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : Insee, Clap 2006

Plus de professions intermédiaires et d'employés que dans l'ensemble de l'économie

Les catégories socioprofessionnelles les plus répandues dans l'économie sociale régionale sont celles des professions intermédiaires et des employés. Elles regroupent sept emplois sur dix et sont davantage représentées que dans l'ensemble de l'économie. Les employés sont particulièrement nombreux dans les mutuelles et les associations (plus de quatre salariés sur dix) alors qu'ils n'occupent qu'un emploi sur quatre dans les coopératives.

La part des cadres dans l'économie sociale est légèrement supérieure à celle de l'ensemble de l'économie régionale. Elle est nettement plus élevée dans les coopératives et les mutuelles que dans les fondations. La proportion de cadres atteint 48,4 % dans les associations du domaine de l'éducation et 33,0 % dans les associations culturelles et de loisirs.

Par rapport au niveau national, l'économie sociale en région Centre concentre davantage d'ouvriers et d'employés (respectivement + 1,6 point et + 0,8 point) alors que les cadres représentent un poids nettement inférieur (- 2,1 points).

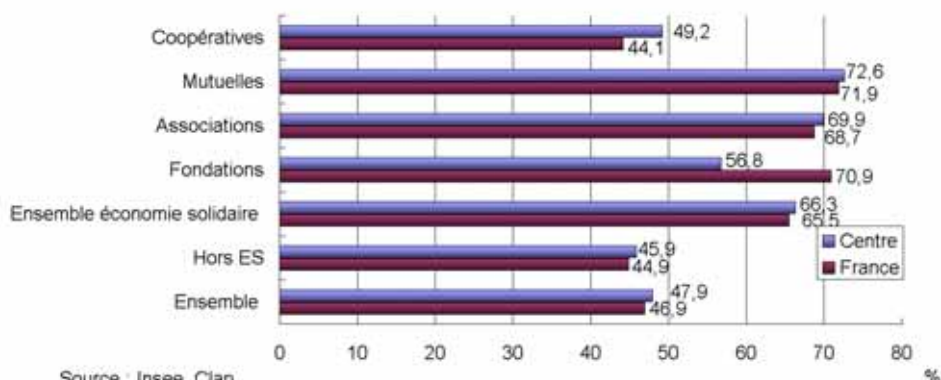
Des emplois essentiellement féminins et à temps partiel

Dans la région, les femmes occupent près des deux tiers des postes en effectifs de l'économie sociale contre moins d'un sur deux dans le reste de l'économie. La quasi-totalité des emplois salariés sont féminins dans les associations d'aide à domicile, les crèches et garderies. Dans les associations éducatives, les femmes, très présentes dans la formation initiale (74,1 % des emplois), le sont beaucoup moins dans la formation continue (19 points de moins).

La part des femmes est proche du niveau national dans les mutuelles et les associations (respectivement + 0,7 point et + 1,2 point). Elle est nettement plus élevée dans les coopératives régionales (+ 5,1 points). Les femmes sont cependant minoritaires dans les coopératives agricoles ou de production, où elles sont presque trois fois moins nombreuses que les hommes.

L'emploi à temps partiel est assez développé : en équivalent temps plein, l'économie sociale ne regroupe que 9,1 % des emplois alors qu'elle représente 9,6 % des effectifs salariés. Cela contribue à expliquer l'écart entre le poids de ce secteur et sa part dans la masse salariale régionale. Le temps partiel est très répandu dans les associations, surtout dans les domaines du sport, de l'action sociale et de l'éducation.

Part des femmes dans les effectifs salariés de l'économie sociale



Définitions

Coopérative : groupement de personnes poursuivant des buts économiques, sociaux ou éducatifs communs. Les coopératives sont gérées par leurs membres, sur la base de l'égalité des droits et des obligations des sociétaires.

Mutuelle : groupement de personnes basé sur les principes de solidarité et d'entraide, visant la recherche désintéressée de la prévoyance et de l'assurance au profit des adhérents.

Association : convention par laquelle deux ou plusieurs personnes mettent en commun leurs connaissances ou leur activité dans un but autre que le partage des bénéfices.

Fondation : acte par lequel une ou plusieurs personnes (physiques ou morales) décident d'affecter irrévocablement des biens, droits ou ressources à la réalisation d'une oeuvre d'intérêt général et à but non lucratif.

Masse salariale : La masse salariale est le cumul des rémunérations brutes des salariés de l'établissement (hors cotisations patronales). Cette notion de masse salariale est utilisée dans les statistiques produites par le système d'information "Connaissance locale de l'appareil productif" (Clap).

Emploi en nombre de personnes : L'emploi peut se mesurer en nombre de personnes ayant travaillé, même pendant une durée limitée.

On peut aussi mesurer les emplois en équivalent temps-plein. C'est le nombre total d'heures travaillées dans l'activité considérée divisé par la moyenne annuelle des heures travaillées dans des emplois à plein temps sur le territoire économique.

Sources

Les informations sur les établissements et l'emploi salarié de l'économie sociale sont issues de la source CLAP (Connaissance locale de l'appareil productif). Le champ retenu est celui des établissements employeurs hors agriculture. Les organisations sans salarié n'étant pas tenues de se déclarer dans un Centre de formalités des entreprises, elles sont mal connues du répertoire Sirene.

La caractérisation des emplois salariés repose sur la source DADS (Déclarations annuelles de données sociales). Le champ couvert est celui des postes " non annexes ", considérés comme emplois principaux (plus de 30 jours et plus de 120 heures sur l'année).

Contact

INSEE Centre – 131, rue du faubourg Bannier - 45034 ORLÉANS cedex

Téléphone : 02.38.69.52.52 - Télécopie : 02.38.69.52.00

Directeur de la publication : Paul Ahmed Michaux

Rédactrice en chef : Danièle Quinquet

Contact presse : Renée Rabany – 02.38.69.53.65

© INSEE - 2009